

RESUMÉ DES PARCOURS DE FORMATION HANDIBAT



ACCESSIBILITÉ



Vous souhaitez :

Développer vos marchés
Maîtriser la réglementation
Approfondir vos connaissances
et porter la marque **HANDIBAT®**

INVESTISSEZ DANS LA FORMATION !

HANDIBAT®, une offre de formation complète
qui prépare votre entreprise à tous les enjeux
de l'accessibilité du bâti et de ses abords





PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

Module A : "Accessibilité et adaptabilité pour tous : les fondamentaux"

Prérequis obligatoire à tous les modules : c'est le socle commun de connaissances.

Pour :

- Connaître les définitions et notions clés du handicap et de l'accessibilité
- Identifier les situations handicapantes et savoir échanger avec une personne à mobilité réduite
- Se confronter au handicap : mise en situation, en présence d'une personne handicapée
- Se préparer au QCM de la marque HANDIBAT®

Après ce stage de formation, vous avez le choix de vous former sur l'un des trois modules B1, B2 ou B3 suivants :

(Module A + 1 module B = Offre de base)

C' BEAU*
C' Handibat®

*Bati Eco Accessible Universel

Marché du maintien à domicile

Module B1 : « Le logement individuel, maintien à domicile et confort d'usage pour tous »

Pour les professionnels qui ont une clientèle de particuliers

Objectifs :

- Connaître les éléments-clés du logement en matière d'adaptation et de maintien à domicile
- Maîtriser le confort d'usage et la continuité de la chaîne de déplacement
- Connaître les aides financières et rencontrer les acteurs de ce marché
- Se tester, avec des collègues, sur un cas pratique d'aménagement
- Se préparer au QCM de la marque HANDIBAT®

Marché de la construction neuve de bâtiments d'habitation collectifs (BHC) et de construction ou de rénovation d'Etablissements Recevant du Public (ERP)

Module B2 : « Accessibilité pour tous : aux bâtiments d'habitation collectifs, aux établissements recevant du public et à leurs abords »

Pour les professionnels qui ont, dans le neuf ou l'existant, une clientèle de bailleurs sociaux, de collectivités locales...

Objectifs :

- Maîtriser la réglementation accessibilité applicable
- Connaître les notions de continuité de la chaîne de déplacement et de haute qualité d'usage
- Se préparer au QCM de la marque HANDIBAT®

Marché des espaces publics et de la voirie

Module B3 : « Accessibilité pour tous : à la voirie, aux installations ouvertes au public, aux sites naturels »

Pour les professionnels des Travaux Publics qui interviennent sur la voirie et les espaces publics

Objectifs :

- Connaître les définitions, les statuts des différents espaces et la réglementation
- Maîtriser la notion de continuité de la chaîne de déplacement et sécuriser son chantier
- Connaître les solutions techniques (étude de cas)
- Se préparer au QCM de la marque HANDIBAT®

Après la formation de base [module A + B (1, 2 ou 3)], vous avez accès à une offre de formations complémentaires :

QCM HANDIBAT® Obtention de la marque

Marché des petits ERP : petits commerces, mairies...

Module C1 : « Accessibilité pour tous : aux petits établissements recevant du public » (ERP)

Pour les professionnels qui travaillent sur les ERP de 5^{ème} catégorie

Objectifs :

- Maîtriser la réglementation
- Connaître les moyens d'accéder, de circuler et d'utiliser les petits ERP
- Identifier les composantes de la chaîne de déplacement (étude de cas)
- Savoir proposer une offre de travaux

Module complémentaire à tous les autres modules de formation, à l'exception du module B2 (pas de C1 si vous avez déjà fait le B2 !)

Marché du patrimoine

Module C2 : « Accessibilité pour tous : au patrimoine bâti. Principes et préconisations ».

Pour les professionnels qui travaillent sur des bâtiments ou dans des sites protégés par la réglementation patrimoine

Objectifs :

- Connaître et maîtriser l'articulation entre les enjeux d'accessibilité et les régimes de protection du patrimoine bâti
- Connaître les acteurs (ABF...) et les dérogations existantes
- Identifier les composantes de la chaîne de déplacement (étude de cas)

Module complémentaire à tous les autres modules de formation

Marchés des sites et des bâtiments touristiques

Module C3 : Accessibilité pour tous : aux sites et bâtiments touristiques »

Pour les professionnels qui interviennent dans des bâtiments, des locaux et ou des sites touristiques (littoral, parcs...)

Objectifs :

- Maîtriser la réglementation
- Connaître les labels existants (Tourisme et handicap, handiplage...) et leur fonctionnement
- Connaître les particularités du marché et maîtriser les solutions à mettre en œuvre (étude de cas)

Module complémentaire à tous les autres modules de formation

L'offre en groupements d'entreprises

Module C4 : « Accès aux marchés sous la forme groupée »
Pour les professionnels qui souhaitent répondre à des marchés en Groupement Momentané d'Entreprises conjointes (GME)

Objectifs :

- Connaître les principales formes de groupements permanents
- Maîtriser les principes et notions clés du GME et de la cotraitance
- Etre en capacité de mettre en place un GME pour formaliser une offre à plusieurs entreprises (étude de cas)

Module complémentaire à tous les autres modules de formation

Nota Bene : chaque module de formation dure 1 journée (7 heures)